

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

- Monsieur Francis HAMARD agissant en tant que gérant de la société :

3H

Société A Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à CAUDRY (Nord) 1 Place Eugène Fievet,

Envisage la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée,
Et décide, conformément aux dispositions de l'article L.244-3 et L.223-43 du Code de commerce, de désigner :

Cabinet AUDIT CONSULTANTS représenté par Monsieur Hubert DENHEZ, domicilié à CAMBRAI (Nord) 203 Rue Lucien Sampaix,

En qualité de commissaire à la transformation avec pour mission d'apprécier, sous sa responsabilité, la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers et de l'établissement du rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L.223.43 du Code de commerce.

Fait à CAUDRY,
Le 03 mars 2026.

Francis HAMARD